

DYNAMIQUES DU GENRE

(introduction)

[Anne Revillard](#), [Laure de Verdalle](#)

ENS Paris-Saclay | « Terrains & travaux »

2006/1 n° 10 | pages 3 à 17

ISSN 1627-9506

DOI 10.3917/tt.010.0003

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2006-1-page-3.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour ENS Paris-Saclay.

© ENS Paris-Saclay. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Dynamiques du genre (introduction)

« L'utilisation croissante du mot "genre" dans les médias et même les documents administratifs, lorsqu'il est question de l'égalité entre les hommes et les femmes, appelle une mise au point sur le plan terminologique. On constate en effet, notamment dans les ouvrages et articles de sociologie, un usage abusif du mot "genre", emprunté à l'anglais "gender" [...].

[E]n français, le mot sexe et ses dérivés sexiste et sexuel s'avèrent parfaitement adaptés dans la plupart des cas pour exprimer la différence entre hommes et femmes, y compris dans sa dimension culturelle, avec les implications économiques, sociales et politiques que cela suppose.

La substitution de "genre" à sexe ne répond donc pas à un besoin linguistique et l'extension de sens du mot "genre" ne se justifie pas en français. Dans cette acception particulière, des expressions utilisant les mots "genre" et a fortiori l'adjectif "genré", ou encore le terme "sexospécificité", sont à déconseiller. » (Commission générale de terminologie et de néologie, 2005)

Défendre le genre

Un concept en manque de légitimité ?

Si, selon les termes de la Commission générale de terminologie et de néologie dans cette recommandation récente, l'usage du mot genre est « abusif » et ne correspond pas à un « besoin linguistique », ce concept a-t-il malgré tout une utilité scientifique ? C'est ce que nous affirmons en intitulant ce numéro de *terrains & travaux* « dynamiques du genre ». L'inquiétude des académiciens nous invite à faire à notre tour une « mise au point » sur le sens et la portée heuristique du concept de genre, dont il faut reconnaître que l'usage et les définitions ne font pas l'unanimité, même au sein de la

communauté des sciences sociales¹. Au vu de la pluralité des usages du terme, nous ne prétendons pas ici donner une définition à vocation hégémonique, ou même qui en reflèterait tous les usages courants (y compris dans les articles qui composent ce numéro). Il s'agit plutôt de souligner les principales dimensions du concept qui en font, selon nous, un concept heuristique pour l'ensemble des sciences sociales.

Éléments de définition

Défini au niveau le plus général, le genre est la construction sociale de la différence des sexes. Ici, l'emploi d'un terme spécifique, distinct de « sexe », permet de souligner le caractère social des comportements et des significations associés à la différence des sexes, voire de cette différence elle-même (Laqueur, 1992). Ainsi, le refus du naturalisme est au fondement du concept de genre, et lui donne tout son sens sociologique. Mais il importe de préciser plus avant ce que l'on entend par construction sociale.

Cette construction sociale a d'abord une dimension matérielle : elle s'incarne dans des comportements, des statuts différenciés selon le sexe, et une distribution inégale des ressources et des espaces sociaux entre hommes et femmes. Tous les travaux qui étudient la place respective des hommes et des femmes dans la société (dans les professions, la famille, en politique, etc.) relèvent de cette première dimension.

Par ailleurs, cette construction sociale a une dimension symbolique : le genre renvoie aux significations et aux valeurs socialement rattachées au masculin et au féminin (Bourdieu, 1998 ; Héritier, 1996). Ces significations participent de l'organisation de la vie sociale. Dans cette optique, le genre constitue bien un principe structurant d'organisation de la société (Hess et Ferree, 1987), indépendamment même de la question de la place des femmes et des hommes.

¹ Signe des incertitudes sur l'usage du terme, la plupart des manuels récents sur la question en France ont choisi le titre « Masculin-féminin » plutôt que « genre » (Ferrand, 2004 ; Guionnet et Neveu, 2004 ; Laufer, Marry, Maruani, 2001).

Enfin, le genre, en tant que rapport social construit sur la différence, est intrinsèquement un rapport de pouvoir. Celui-ci peut être décliné analytiquement en termes de hiérarchie et en termes de norme. Il existe d'une part un rapport de pouvoir inégalitaire entre hommes et femmes, et une supériorité sociale des significations et valeurs associées au masculin sur celles associées au féminin. La mise au jour des ressorts de ce rapport de pouvoir a été au cœur des premières théories féministes, qui l'ont conceptualisé en termes de patriarcat (Delphy, 1998), de sexage ou d'appropriation (Guillaumin, 1992), pour ne citer que quelques théories françaises. D'autre part, chaque individu, quel que soit son sexe, subit une contrainte à se conformer à une norme de genre, c'est-à-dire aux comportements et attitudes qui sont socialement attendus des personnes de son sexe. En tant que sa transgression implique une sanction, cette norme traduit un rapport de pouvoir. Cette dimension de norme de genre a été particulièrement explorée par Judith Butler (1990) et par la théorie Queer qui s'est développée à partir de ses écrits. Il s'agit, pour ce courant théorique et politique, d'analyser les normes de genre et l'hétérosexualité en tant que constructions sociales et de travailler à leur déconstruction à partir des pratiques qui les remettent en question, comme les pratiques transgenre ou les sexualités gaies et lesbiennes.

Tout en permettant d'intégrer le caractère structurel de la domination des hommes sur les femmes et la force d'imposition de la norme de genre pour chaque individu, le concept de « rapport de pouvoir » que nous choisissons d'utiliser ici pour qualifier le genre, dans sa dimension relationnelle, permet une prise en considération des résistances possibles : le mouvement des femmes, les mouvements LGBTQ (Lesbiens, Gais, Bis, Transgenre, Queer), sont autant d'expressions collectives remettant en question les deux dimensions du pouvoir précédemment évoquées. Le recours au concept de pouvoir permet par ailleurs de prendre en considération plus facilement le croisement du genre avec des rapports de pouvoir fondés sur d'autres constructions de la différence (race, classe, sexualité, âge, handicap, etc.), croisement qui est au cœur des réflexions féministes actuelles (Crenshaw, 2005 ; EFiGiES, 2005 ; Fenstermaker et West, 2002 ; Lépinard, 2005).

Ainsi, le genre, en tant que construction sociale et rapport de pouvoir, n'est « jamais fixe, mais continuellement constitué et reconstitué » (Glenn, 1999, p.5). C'est pour souligner cette dimension processuelle et relationnelle que nous avons placé ce numéro de *terrains & travaux* sous le signe des « dynamiques du genre ».

Enjeux scientifiques et enjeux institutionnels

Si nous espérons avoir démontré par cette définition l'intérêt scientifique du concept de genre, il faut souligner que son usage correspond aussi à une stratégie d'institutionnalisation des études portant sur ces thématiques. En France comme ailleurs, le concept de genre constitue une appellation plus propice à l'intégration académique que les « études féministes ». Il nous semble important d'assumer le caractère stratégique de cette appellation, afin justement de ne pas créer de fausse opposition sur le fond entre études sur le genre et études féministes. Les premières se définissent souvent – stratégiquement – par opposition aux secondes, mais elles leur doivent en réalité beaucoup, et la continuité prime, de fait, sur les ruptures. L'héritage de la théorie féministe pour les études sur le genre est considérable, comme en témoignent les références précédemment citées. Cette continuité est d'ailleurs aujourd'hui revendiquée par les jeunes chercheuses et chercheurs travaillant sur la question, comme l'illustre en France la dénomination choisie par leur association EFiGiES, « Études féministes, sur le genre et les sexualités », résultat d'un heureux compromis épistémologique et générationnel.

Le pari de la diversité

En dépit des efforts déployés par les chercheurs pour favoriser une meilleure institutionnalisation des études sur le genre, cette dernière reste très limitée en France. Les recherches sur le genre sont pourtant en plein développement depuis quelques années, et relèvent d'une grande diversité d'approches. Dans la composition de ce numéro, nous avons pris le parti de publier des textes aux statuts très divers, afin justement de refléter cette mosaïque épistémo-

logique et théorique que constituent les études sur le genre en France aujourd'hui.

Si la question de l'engagement a toujours été très présente dans les études sur le genre (Lagrave, 1990), les articles publiés ici relèvent en effet d'une pluralité de positionnements épistémologiques, allant de postures ouvertement engagées se revendiquant d'une approche féministe (cf. les textes de Françoise Guillemaut et des chercheuses de l'atelier « Genre à l'international » d'EFiGiES) à des auteurs plus en retrait par rapport à leur objet, mettant en avant des canons scientifiques plus classiques (comme Nicolas Jonas, ou Clémence Ledoux et Benoît Thuillier). Par ailleurs, ce numéro reflète bien le caractère pluridisciplinaire des études sur le genre (sociologie, anthropologie, histoire), ainsi que leur diversité méthodologique (enquêtes par entretiens et observation participante, travail sur archives, analyse quantitative).

Enfin, les auteurs regroupés ici relèvent d'une pluralité d'ancrages théoriques. On trouve d'un texte à l'autre, voire au sein d'un même texte, une panoplie de perspectives qui peuvent être rattachées à plusieurs grandes traditions de recherches sur le genre.

La division sexuelle du travail

La centralité de la problématique de la division sexuelle du travail dans les études sur le genre en France se trouve bien représentée ici, notamment dans les textes de Nicolas Jonas, de Clémence Ledoux et Benoît Thuillier, de Gabrielle Schütz et de Marie Rodet, qui proposent des éclairages originaux sur cette question.

Centrés sur la sphère privée, l'article de Nicolas Jonas et celui de Clémence Ledoux et Benoît Thuillier renouvellent la problématique de la division sexuelle du travail familial, le premier à partir d'une perspective anthropologique, le second en choisissant de se concentrer sur le travail domestique des hommes. En s'intéressant aux relations entre germains affins (beaux-frères et belles-sœurs) dans une perspective de genre, Nicolas Jonas procède à un croisement fécond entre anthropologie de la parenté et analyse genrée du travail familial dans sa dimension relationnelle (entretien

des relations familiales). Il montre ainsi que la spécialisation des femmes dans le travail d'entretien des relations familiales conduit à une orientation matrilatérale des relations entre germains affins (les relations avec les germains et les conjoints de germains de la femme sont privilégiées par rapport au côté du conjoint masculin). La division sexuelle du travail familial influence donc la manière dont le couple construit sa parenté. Au-delà du constat, Nicolas Jonas, reliant l'analyse des dynamiques contemporaines du genre aux classiques de l'anthropologie, montre comment ce déséquilibre dans la construction de la parenté est géré au quotidien par le couple et ses proches, à travers des mécanismes qui rappellent ceux de la parenté à plaisanterie.

Clémence Ledoux et Benoît Thuillier, quant à eux, s'intéressent au volet plus matériel du travail effectué dans la sphère privée, à savoir le travail domestique. À rebours de l'appréhension traditionnelle de cet objet sous l'angle des femmes, ou des inégalités hommes-femmes, les auteurs choisissent de concentrer leur analyse sur les modalités du travail domestique des hommes. Construisant leurs propres indicateurs à partir de l'enquête Emploi du temps de l'INSEE, ils analysent finement les contours et les déterminants du travail domestique des hommes. Leur étude conforte, en l'éclairant sous un angle nouveau et avec un outillage statistique élaboré, les analyses féministes classiques quant aux mécanismes sociologiques qui entretiennent la division sexuelle du travail (Delphy, 1998). En effet, on retrouve dans la prédominance de « l'effet couple » parmi les déterminants du travail domestique masculin un effet de la division sexuelle du travail telle qu'elle se constitue au sein du couple hétérosexuel. Pour autant, les auteurs montrent bien que « l'effet couple » n'est pas le seul déterminant du travail domestique des hommes, celui-ci étant aussi modulé selon l'âge et la classe sociale.

Les textes de Marie Rodet et de Gabrielle Schütz abordent plutôt la division sexuelle du travail à partir d'analyses du travail rémunéré des femmes, dans deux contextes très différents. Marie Rodet s'intéresse au travail des femmes dans le contexte colonial du Soudan français (Mali actuel) de la première moitié du 20^e siècle. Dépassant la tendance à l'occultation du travail des femmes dans les archives coloniales, Marie Rodet parvient à mettre en évidence les modalités effectives du travail des femmes, tant rémunéré que non

rémunéré, à partir de l'exemple du travail des femmes sur les plantations de la Société des Cultures de Diakandapé.

Le texte de Gabrielle Schütz nous ramène à une réalité plus contemporaine du travail rémunéré des femmes, avec une enquête par entretiens et observation participante dans le milieu des hôtesses d'accueil. Tant à partir des compétences attendues des hôtesses que dans la frontière floue entre travail rémunéré et travail non rémunéré pour les femmes du Soudan français, ces deux auteures soulignent la continuité du travail des femmes entre sphère privée et sphère publique.

Violences, pouvoir et résistances

L'article de Gabrielle Schütz permet également de mettre en évidence la place du corps et la dimension de violence symbolique dans le travail des hôtesses. En effet, l'auteure montre qu'outre le travail matériel qu'elles fournissent, la mise en scène de leur corps constitue un élément essentiel de l'activité quotidienne des hôtesses. Celles-ci doivent à la fois se conformer à des contraintes explicites (éditées par les agences) en termes de présentation de soi, et mobiliser un « savoir-être genré ». Elles sont de fait contraintes d'entrer avec les clients dans un rapport de type « serviciel », qui implique une subordination entretenue par les rapports de genre et de classe exacerbés dans l'interaction. Sous les aspects relatifs à la place du corps et à la violence symbolique des rapports de genre, ce texte peut être rapproché de certaines problématiques soulevées par les auteures du féminisme radical en France (Guillaumin, 1992 ; Mathieu, 1991), ou par Catharine MacKinnon (2005), qui placent l'appropriation corporelle et les violences au cœur de l'analyse des rapports de pouvoir fondés sur le genre.

Le texte de Françoise Guillemaut sur les femmes migrantes prostituées peut également être rattaché pour partie à cette tradition, en tant qu'il met en évidence les différentes formes de violences structurelles dont ces femmes sont victimes, notamment par le biais des politiques mises en œuvre au nom de la lutte contre le trafic. Pour autant, l'auteure met bien en évidence les stratégies de résistance développées par les femmes prostituées migrantes, à

partir d'une analyse compréhensive du sens que celles-ci donnent à leur parcours migratoire. En effet, si du point de vue des politiques publiques de lutte contre le trafic, ces femmes ne sont que des victimes et n'existent pas en tant que sujets, les entretiens menés révèlent que ces mêmes femmes se conçoivent bien plus comme des actrices de leur migration que comme les victimes passives d'un trafic. L'article de Françoise Guillemaut illustre ainsi le fait que la prise en considération des inégalités structurelles dont sont victimes les femmes n'est pas incompatible avec l'approche relationnelle du pouvoir que nous évoquions dans notre définition du genre. Nous avons là une bonne illustration de la prise en considération des stratégies de résistance à partir d'une perspective centrée sur le rapport de pouvoir d'un sexe sur l'autre.

Le texte d'Alban Jacquemart nous en fournit un autre exemple, axé cette fois sur une approche en termes de norme de genre. En effet, l'auteur nous fait découvrir, à partir de l'analyse approfondie d'un entretien avec un militant, l'expérience des « groupes d'hommes » des années 1970, groupes de paroles proches des militantes féministes du Mouvement de libération des femmes (MLF). Alban Jacquemart, qui mène une recherche sur l'histoire des hommes féministes sur l'ensemble du 20^e siècle, a choisi de nous présenter cette expérience justement parce qu'elle constitue une rupture dans la dynamique de genre de ce militantisme : c'est dans les années 1970 que, pour la première fois, le militantisme féministe des hommes s'accompagne d'une remise en question des normes de genre, à travers un « refus de la virilité obligatoire ». L'entretien fait bien ressortir les modalités (groupes de parole, contraception masculine) de cette critique collective des normes de genre, mais aussi les risques qu'elle implique, et qui reflètent bien le rapport de pouvoir inhérent à l'imposition de la norme de genre.

Où sont les hommes ?

Si les tenants d'une approche en termes de genre reprochent souvent à tort aux études féministes de ne pas avoir pris en considération le rapport hommes/femmes en étant trop centrées sur les femmes, il convient de reconnaître que les recherches sur le genre ont suscité un intérêt nouveau pour l'étude des hommes et de la masculinité

(Connell, 2005). Les articles d'Alban Jacquemart, et de Clémence Ledoux et Benoît Thuillier, s'inscrivent dans cette perspective. Dans les deux cas, l'analyse, tout en étant centrée sur les hommes, ne néglige pas la dynamique des rapports de genre. Ainsi, Alban Jacquemart montre comment la réflexion des groupes d'hommes se développe en interaction avec la dynamique parallèle du MLF. L'article de Clémence Ledoux et Benoît Thuillier, quant à lui, apporte un éclairage nouveau sur un sujet habituellement traité sous l'angle des inégalités hommes/femmes : le travail domestique. Les auteurs font le choix d'une focale axée sur les seuls hommes, restriction qui leur permet de donner une description détaillée de la norme masculine en matière de travail domestique, mais aussi et surtout d'analyser finement, à partir d'une étude quantitative, les facteurs de distanciation des hommes par rapport à cette norme, qu'il s'agisse du célibat, de l'âge ou de la catégorie sociale.

Le genre et ses différences

Enfin, presque tous les textes de ce numéro sont attentifs à la manière dont la construction sociale du genre, ainsi que son expérience, sont modulées par le croisement du genre avec d'autres rapports de pouvoir et de différenciation socialement construits, notamment fondés sur la classe sociale ou la race. Ainsi, Marie Rodet montre que la lecture du travail des femmes en Afrique de l'Ouest par l'administration coloniale passe par un double écran, colonial et androcentriste. Françoise Guillemaut analyse en quoi l'expérience du genre module celle de la migration, tant dans les représentations des politiques publiques que dans le vécu des acteurs. Anna Jarry et les chercheuses de l'atelier « Genre à l'international » enrichissent l'analyse de la relation enquêtrice-enquêtés d'une prise en considération des rapports de pouvoir complexes liés au genre et au contexte postcolonial, sur des terrains non occidentaux.

Nous avons choisi, pour marquer l'importance de ce questionnement sur le croisement du genre avec d'autres rapports de pouvoir fondés sur la construction sociale de différences, de traduire dans ce numéro l'article de Candace West et Sarah Fenstermaker (« "Faire" la différence »), qui porte un regard nouveau sur ces questionnements internes à la théorie féministe en les abordant à partir d'une

perspective ethnométhodologique. Cet article propose un cadre d'analyse permettant de penser la simultanéité de l'expérience du genre avec celle d'autres marqueurs de la différence sociale. La réflexion, qui est partie du genre comme réalisation interactionnelle pour déboucher sur une théorie de la différence, constitue une belle illustration de ce que la réflexion sur le genre peut apporter aux sciences sociales.

L'enquête par observation participante de Gabrielle Schütz nous fournit un exemple d'application empirique du cadre théorique proposé par Candace West et Sarah Fenstermaker, à partir d'une approche interactionniste de la construction du genre et de la classe dans le travail des hôtessees d'accueil.

Ce que le genre fait aux sciences sociales

Si l'on peut déplorer la faible institutionnalisation des études sur le genre en tant que telles, un phénomène encore plus frappant en France est le manque d'intégration de la problématique du genre dans les sciences sociales en général. Il convient donc de rappeler à quel point la prise en considération du genre ne constitue pas simplement l'ajout d'une variable supplémentaire, mais remet plus profondément en question un certain nombre de catégories clés des sciences sociales (qu'il s'agisse du travail, de la famille, de la division public/privé, du politique, etc.). En tant qu'il constitue un principe organisateur de la société dans son ensemble, le genre interpelle toutes les sciences sociales (Ferree, Lorber, et Hess, 1999 ; Hess et Ferree, 1987). Cet apport du genre aux sciences sociales, explicite dans le texte de Candace West et Sarah Fenstermaker à travers le passage d'une sociologie du genre à une sociologie de la différence, est également bien illustré par les autres textes de ce numéro. Nous en soulignerons ici quelques dimensions théoriques et épistémologiques.

Le genre des concepts

Certaines contributions permettent d'affiner et de renouveler l'analyse en termes de genre sur des objets qui constituent des

« classiques » de la théorie féministe, à savoir le travail et la famille. D'autres portent sur des domaines dont l'identification de la dimension genrée est plus récente, comme la technologie et les politiques migratoires.

Conséquence de l'analyse de la division sexuelle du travail précédemment évoquée, la remise en question des concepts même de travail et de famille, tant dans leur définition théorique que dans leurs implications politiques, a été au cœur de la théorie féministe telle qu'elle s'est développée à partir des années 1970 (Delphy, 1998 ; Flax, 1982 ; Laufer, Marry, et Maruani, 2003 ; Thorne et Yalom, 1982 ; Vandelay, 1985). La mise en évidence du travail domestique a permis de remettre en cause la définition courante du travail comme activité productive et rémunérée, ainsi que celle de la famille comme un lieu de non-travail. L'analyse de la division sexuelle du travail a ainsi conduit à souligner la porosité de la frontière entre travail et famille, dont la conception comme deux entités distinctes est révélatrice d'un biais masculin. Les contributions de Clémence Ledoux et Benoît Thuillier, de Nicolas Jonas et de Marie Rodet permettent de renouveler cette critique, les premiers en faisant le pari d'explorer le travail domestique des hommes, le second à travers une analyse anthropologique de l'impact de la prise en charge par les femmes du travail relationnel sur la construction des liens de parenté, et la troisième en croisant analyse du travail des femmes avec une analyse critique du colonialisme.

Les textes d'Éric Dagiral et de Françoise Guillemaut, quant à eux, nous fournissent des exemples de critique genrée d'objets plus récents, à la fois pour la théorie féministe et pour les sciences sociales en général : la technologie et les politiques migratoires. Ainsi, Éric Dagiral analyse le caractère intrinsèquement genré des technologies, dans une note critique sur le développement de la perspective de genre dans le champ des *Science and Technology Studies* (STS). Au vu des résultats de ces travaux, il apparaît qu'une sociologie des technologies pourrait difficilement se passer de la prise en considération de la dimension genrée de ces dernières – ce qui est pourtant encore le cas en France. De ce point de vue, la discussion finale de la note critique d'Éric Dagiral, autour de la question de l'autonomie ou de l'intégration des études féministes dans les STS,

soulève un enjeu clé quant à la possibilité d'une prise en considération plus systématique du genre dans les sciences sociales.

L'enquête menée par recherche-action sur la prostitution, à partir de des terrains très locaux, fournit à Françoise Guillemaut le levier d'une analyse critique des politiques migratoires. Elle montre bien que la représentation des femmes comme des victimes passives, assimilées aux enfants, sans droit mais faisant l'objet d'une combinaison complexe de protection/répression, s'oppose à celle des hommes qui sont perçus comme des sujets, acteurs d'un processus migratoire, et pour qui s'ouvrent des possibilités légales de migration. En confrontant le discours des prostituées elles-mêmes à celui que les politiques migratoires tiennent à leur égard, l'auteure fait clairement apparaître la dimension profondément genrée de l'action publique.

L'apport méthodologique des études sur le genre

Plusieurs contributions permettent enfin de souligner l'apport méthodologique de l'analyse féministe qui, s'il a pu être défendu comme une méthodologie propre, n'en constitue pas moins une source d'enseignements pour toutes les sciences sociales.

Face à la discrétion des archives coloniales sur la question du travail des femmes, Marie Rodet est amenée à mettre en œuvre une méthode systématique d'analyse de contenu des archives fondée sur un regard attentif aux indices du travail des femmes, afin de déceler les dynamiques du genre derrière la neutralité du discours sur l'organisation du travail dans les colonies.

En sociologie, tant Françoise Guillemaut que les chercheuses du groupe « Genre à l'international » d'EFiGiES défendent une perspective féministe, engagée, sur leurs terrains d'enquête. Cette approche se traduit par un choix d'immersion et de participation dans les milieux étudiés. Françoise Guillemaut insiste sur les apports empiriques et théoriques d'une telle démarche : faire émerger une parole difficilement accessible autrement, et par cette dernière, remettre en question les représentations courantes des femmes prostituées migrantes. Les jeunes chercheuses d'EFiGiES

situent leur réflexion sur un terrain plus strictement méthodologique, en analysant finement la place du genre et d'autres rapports de pouvoir dans les relations entre enquêtrices et enquêtés sur des terrains non occidentaux, tant au niveau de l'accès au terrain que de la conduite de l'enquête. Elles montrent bien par ailleurs en quoi la confrontation à des terrains extra-européens les a conduit à « recontextualiser [leur] féminisme », à la fois en tant que conviction politique et cadre d'analyse.

Si ces démarches engagées impliquant un fort investissement sur le terrain ne sont pas le propre des recherches sur le genre, ces dernières ont tout de même été un lieu essentiel de réflexion méthodologique sur la place de l'engagement et le rapport aux enquêtés dans la démarche d'enquête. Cette réflexion, qui débouche dans certains cas sur un parti pris, conduit dans d'autres à une vigilance accrue quant à la neutralité axiologique des propos. En effet, comme le montre Max Weber (1992 [1904]), la prise de conscience de son rapport aux valeurs est une meilleure stratégie en vue de la neutralité axiologique que l'évitement de celui-ci. La recherche féministe a souvent pâti institutionnellement de cette explicitation – et revendication – de son engagement, qui correspond pourtant à une démarche d'auto-analyse souhaitable dans toute recherche de sciences sociales.

RÉFÉRENCES

- BOURDIEU, (P.), 1998. *La Domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil.
- BUTLER, (J.), 1990. *Gender trouble. Feminism and the subversion of identity*, New York, Routledge.
- COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE, 2005. *Recommandation sur les équivalents français du mot "gender". Recommandation du 22 juillet 2005, publiée au Journal Officiel n° 169 du 22 juillet 2005, p. 12 000.*
- CONNELL, (R. W.), 2005. *Masculinities*, Berkeley, Calif., University of California Press.

- CRENSHAW, (K. W.), 2005. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, (39), pp. 51-82.
- DELPHY, (C.), 1998. *L'Ennemi principal. t.1 : Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, coll. Nouvelles questions féministes.
- EFIGIES, 2005. *Journées d'étude « Le genre au croisement d'autres rapports de pouvoir », les 12 et 13 mai 2005, Paris.*
- FENSTERMAKER, (S.) et WEST, (C.), 2002. *Doing gender, doing difference: inequality, power, and institutional change*, New York, Routledge.
- FERRAND, (M.), 2004. *Féminin masculin*, Paris, Découverte.
- FERREE, (M. M.), LORBER, (J.), et HESS, (B. B.), 1999. *Revisioning gender*, Thousand Oaks, Calif., Sage Publications.
- FLAX, (J.), 1982. « The family in contemporary feminist thought: a critical review ». In ELSHTAIN, (J. B.) (Ed.), *The family in political thought*, Amherst, University of Massachusetts Press, pp. 223-339.
- GLENN, (E. N.), 1999. « The social construction and institutionalization of gender and race: an integrative framework ». In FERREE, (M. M.), LORBER, (J.), et HESS, (B. B.) (Ed.), *Revisioning gender*, Thousand Oaks, Sage, pp. 3-43.
- GUILLAUMIN, (C.), 1992. *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Côté-femmes.
- GUIONNET, (C.) et NEVEU, (É.), 2004. *Féminins/Masculins : Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.
- HÉRITIER, (F.), 1996. *Masculin/féminin : la pensée de la différence*, Paris, O. Jacob.
- HESS, (B. B.) et FERREE, (M. M.), 1987. *Analyzing gender: a handbook of social science research*, Newbury Park, Calif., Sage Publications.
- LAGRAVE, (R.-M.), 1990. « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 83, pp. 27-39.
- LAQUEUR, (T.), 1992. *La Fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard.
- LAUFER, (J.), MARRY, (C.), et MARUANI, (M.) (dir.), 2001. *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France.

- LAUFER, (J.), MARRY, (C.), et MARUANI, (M.), 2003. *Le Travail du genre : les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, Paris, Découverte/MAGE.
- LÉPINARD, (É.), 2005. « Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe », *Cahiers du genre*, n° 39, pp. 107-135.
- MACKINNON, (C. A.), 2005. *Women's lives, men's laws*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press.
- MATHIEU, (N.-C.), 1991. *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-Femmes.
- THORNE, (B.) et YALOM, (M.) (dir.), 1982. *Rethinking the family. Some feminist questions*, Boston, Northeastern University Press.
- VANDELAC, (L.) (dir.), 1985. *Du travail et de l'amour. Les dessous de la production domestique*, Montréal, Saint-Martin.
- WEBER, (M.), 1992 [1904]. *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon - Agora Pocket.